

A'URBA

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Hangar G2 Bassin A Flot n°1

Quai Armand Lalande BP 71

33041 BORDEAUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux membres de l'Association,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association A'URBA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « PRESENTATION DES COMPTES » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable lié à la première application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE (IFC) » et « PROVISIONS INSCRITES AU BILAN » de l'annexe des comptes annuels exposent les modalités d'évaluation relatives à la comptabilisation des provisions pour charges. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables, apprécié les hypothèses retenues et nous avons vérifié que l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer

la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

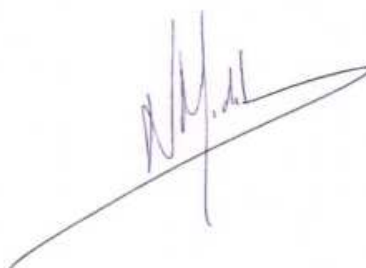
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Artigues-près-Bordeaux, le 12 mars 2026

Pour A.C.S.E

Nicolas MICHEL

Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	179 901	179 901		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 363 098	1 329 465	33 633	55 094
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 377 825	1 206 146	171 678	109 156
Immobilisations corporelles en cours				
Autres				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	4 057		4 057	4 057
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	87 364		87 364	87 364
TOTAL I	3 012 245	2 715 512	296 733	255 670
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	44 520		44 520	54 108
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 538 924		1 538 924	1 687 341
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 012 647		4 012 647	4 093 374
Charges constatées d'avance	180 121		180 121	113 119
TOTAL II	5 776 212		5 776 212	5 947 942
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	8 788 457	2 715 512	6 072 945	6 203 612

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	530 000	530 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	3 090 122	3 090 122
Autres		
Report à nouveau	618 771	507 505
Excédent ou déficit de l'exercice	(887)	111 266
Situation nette (sous total)	4 238 007	4 238 894
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 030	
Provisions réglementées		
TOTAL I	4 239 037	4 238 894
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 500	335 510
Provisions pour charges	576 036	555 957
TOTAL III	577 536	891 467
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 511	116 168
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 072 432	957 083
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 428	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	1 256 371	1 073 251
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	6 072 945	6 203 612

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 100	1 900
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	232 343	88 265
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	5 245 838	5 587 571
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	459 383	319 637
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	51	12 412
TOTAL I	5 939 716	6 009 785
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 043 597	961 643
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	662 889	599 463
Salaires et traitements	2 722 855	2 654 094
Charges sociales	1 335 191	1 264 282
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	96 996	96 653
Dotations aux provisions	134 354	429 295
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 408	(520)
TOTAL II	5 998 290	6 004 911
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(58 574)	4 874
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	68 786	114 312
Reprises sur provisions, dépréciations		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	68 786	114 312
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 098	7 920
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	11 098	7 920
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	57 688	106 392

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(887)	111 266
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	6 008 502	6 124 096
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	6 009 388	6 012 830
EXCEDENT OU DEFICIT	(887)	111 266
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles & Méthodes Comptables

Bilan au 31 décembre 2025

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Pas de provision au 31-12-2025.

PROVISIONS POUR RISQUES

La provision pour risques couvre un potentiel rappel de charge (1 500 €).

PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE (IFC)

Compte tenu des données démographiques de l'agence, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement :

- 1- Un taux d'actualisation brut de 3.60 % en référence au taux IBOXX Corporates AA. Ce taux était de 3.35% sur l'exercice précédent.
- 2- Un taux de revalorisation des salaires de 1.5% par an
- 3- La table de mortalité INSEE 2024
- 4- Un taux de charges patronales de 63% et une hypothèse de 100% de départ volontaire,

Le total de l'engagement pour IFC évalué au 31-12-2025 s'élève à 418 955 €. Considérant le fonds de garantie souscrit auprès de Malakoff Humanis, valorisé au 31-12-2025 à 125 133 € et de l'écart actuariel de 171 714 €¹, la provision dans les comptes s'élève à 465 536 €.

PRESENTATION DES COMPTES

La présentation de nos comptes est faite depuis l'exercice 2020 sur les attendus du règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n° 2018-062. Sur l'exercice 2025, le règlement ANC 2022-06 impose quelques modifications, notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des transferts de charges. L'application du règlement ANC n°2022-06 n'a pas eu d'incidences significatives sur les comptes annuels de l'exercice et les modifications ont essentiellement porté sur l'adaptation aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

HONORAIRES CAC

Sur l'exercice 2025 les honoraires versés aux CAC dans le cadre de la mission de certification des comptes se sont élevés à 15 885 € HT.

¹ Ecart et variations liés aux données et hypothèses de calcul qui peuvent évoluer d'une année sur l'autre, notamment le taux d'actualisation

Immobilisations

AURBA

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/02/26

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	179 901		
TOTAL immobilisations incorporelles :	179 901		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	1 363 098		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	347 467		29 163
Matériel de transport	24 670		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	878 957		108 896
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 614 192		138 059
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	4 057		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	87 364		
TOTAL immobilisations financières :	91 421		
TOTAL GÉNÉRAL	2 885 514		138 059

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			179 901	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			179 901	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			1 363 098	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			376 630	
Matériel de transport		4 800	19 870	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		6 528	981 325	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		11 328	2 740 923	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			4 057	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			87 364	
TOTAL immobilisations financières :			91 421	
TOTAL GÉNÉRAL		11 328	3 012 245	

Amortissements

AURBA

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/02/26

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	179 901			179 901
TOTAL immobilisations incorporelles :	179 901			179 901
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	1 308 005	21 460		1 329 465
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	344 075	3 170		347 245
Matériel de transport	24 670		4 800	19 870
Mat. de bureau, informatique et mobil.	773 194	72 366	6 528	839 032
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 449 943	96 996	11 328	2 535 611
TOTAL GÉNÉRAL	2 629 844	96 996	11 328	2 715 512

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	21 460		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	3 170		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	72 366		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	96 996		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	96 996		

ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS

Comptes	Nature des immobilisations	Montant	Taux d'amortissement	Durée d'amortissement
2181000	Climatisation nouveaux bureaux mezz	5 893	10,00	10
2181000	Cloisons nouveaux bureaux mezz	22 352	10,00	10
2181000	Electricité nouveaux bureaux mezz	918	10,00	10
2183000	Défibrillateur	704	20,00	5
2183100	Baie de stockage informatique	94 244	33,33	3
2183100	Portable (Téléphone)	923	33,33	3
2184000	Cloison séparateur atelier graphique	11 844	20,00	5
2184000	Mobiliers adapté RQTH	1 181	20,00	5
TOTAL		138 059		

Engagements Financiers

AURBA

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/02/26

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	125 132
Autres engagements donnés :	
C'est la valeur du fonds de couverture des IFC au 31-12-2025	
Le solde de l'écart actuariel à la même date est de 171 714€.	

TOTAL	125 132
-------	---------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

État des Échéances des Créances et Dettes

AURBA

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/02/26

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	87 364		87 364
TOTAL de l'actif immobilisé :	87 364		87 364
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	44 520	44 520	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	600	600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	521	521	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	1 537 602	1 537 602	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	201	201	
TOTAL de l'actif circulant :	1 583 444	1 583 444	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	180 121	180 121	

TOTAL GÉNÉRAL	1 850 930	1 763 565	87 364
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	182 511	182 511		
Personnel et comptes rattachés	410 186	410 186		
Sécurité sociale et autres organismes	509 476	509 476		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	14 647	14 647		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	138 123	138 123		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 428	1 428		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	1 256 371	1 256 371		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Charges à Payer

AURBA

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/02/26

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 429
Dettes fiscales et sociales	727 950
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	799 379

Délais de règlement et d'encaissement

Bilan au 31 décembre 2025

	31/12/2024	31/12/2025
Délai de règlement fournisseurs	36 jours	52 jours
Délai d'encaissement clients	184 jours	57 jours
Délai d'encaissement des subventions	108 jours	105 jours

Base de calcul :

	31/12/2024	31/12/2025
Achats et charges externes HT	961 643	1 043 597
Chiffre d'affaires HT	88 265	232 343
Subventions	5 587 571	5 245 838
Dettes fournisseurs	116 168	182 511
Créances clients	54 108	44 520
Subventions à encaisser	1 680 810	1 537 102

Provisions Inscrites au Bilan

AURBA

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/02/26

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	271 122 437 957 182 388	 34 953 110 500	 7 373 180 888	 465 536 112 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	891 467	145 453	459 383	577 536
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL	891 467	145 453	459 383	577 536

Provisions Inscrites au Bilan

Charges réelles constatées sur l'exercice

Provision	Solde N-1	Dotation N	Reprise N	Solde N	Charge réelle de l'exercice N
Provision pour travaux reportés	118 000	110 500	118 000	110 500	134 946
Provision IFC	437 957	34 953	7 373	465 536	-
Autres provisions	64 388	-	62 888	1 500	-
Provision pour risque de reversement	271 122	-	271 122	-	57 738
Total	891 467	145 453	459 383	577 536	192 684

Charges 2025 / provision pour travaux reportés :

147 jours travaillés, valorisés à un coût de revient journalier au 31/12/25 de 918 € en moyenne.

Charges 2025 / provision pour risque de reversement :

Pertes sur le solde de la subvention de Bordeaux Métropole (-57 738.20 €).

Produits à Recevoir

AURBA

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/02/26

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	11 712 1 449 602
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	25 864
TOTAL	1 487 178

Charges et Produits Constatés d'Avance

AURBA

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/02/26

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	180 121	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	180 121	

Charges : Il s'agit des charges afférentes aux différents contrats, abonnements, locations, etc. ayant une périodicité différente de celle de l'exercice.

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

AURBA

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/02/26

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Néant		

TOTAL		
-------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Néant		

TOTAL		
-------	--	--

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise	530 000			530 000
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	3 090 122			3 090 122
Report à nouveau	507 505	111 266		618 771
Résultat comptable de l'exercice	111 266	(887)	111 267	(887)
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme		1 062	32	1 030
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	4 238 893	111 441	111 299	4 239 036

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

AURBA

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/02/26

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Prestations de services (études)	157 430
Autres prestations *	74 913
* Dont convention de sous-location des locaux : 68 834 €	

TOTAL	232 343
-------	---------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	232 343

TOTAL	232 343
-------	---------

Effectif Moyen

AURBA

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/02/26

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	40	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	57	